

Daniel CABASSY

A

[REDACTED]

Greffière de section

Chambre régionale des Comptes Occitanie

500, avenue des Etats du Languedoc

CS 70755 - 34064 Montpellier cedex 2

Objet : Réponse à [REDACTED] en date du 26 janvier 2023

Bonjour Monsieur,

Je vous remercie pour votre réponse. J'ai procédé à une relecture du document définitif N°1.

J'ai aussi relu mes observations en date du 12 août 2022 que je vous ai transmises.

Je comprends tout à fait que vous n'avez pas à prendre en considération le changement de municipalité et donc de ne pas acter sur le rapport ce que faisait l'exécutif de la mairie avant les dernières élections. Vous devez en effet d'avoir une vision globale du dossier.

Je constate tout de même que les recommandations de la chambre sont très claires en matière de finances publiques et notamment concernant l'élaboration des budgets communaux et de leur sincérité comme j'avais pu le signaler.

Notre DRH n'a toujours pas pu reprendre le travail et je ne suis toujours pas sollicité pour faire des recherches de dossiers.

Si j'ai bien compris, ce document restera confidentiel tant qu'il ne sera pas définitivement validé.

Bien cordialement,

Daniel CABASSY

Madame [REDACTED] je confirme que ce document constitue bien ma réponse sur le ROD1 comme vous le demandez.

Bien cordialement,

Daniel CABASSY

